



UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 545 - 12 avril 2013

Agenda social du 12 avril 2013 : Un ordre du jour transparent

Par message du **5 avril 2013**, les 9 organisations syndicales conditionnaient leur présence à la réunion «**Agenda social**» du **12 avril 2013** à ce que les **3 points de négociation** évoqués le matin même avec le Maire - Président figurent à son **ordre du jour** (voir **INFOS DERNIERES n° 544 du 10 avril 2013**).

Voici le message qui nous a été adressé le **11 avril 2013** par M. Pierre LAPLANE, Directeur Général des services :

«Au cours de l'Intersyndicale du 5 avril, il a été annoncé qu'une lettre présentant la position de la Collectivité quant au rapport de la CRC vous serait transmise. Celle-ci, signée par le Maire, le Président et le Vice Président en charge du personnel, vous a été adressée. Vous la trouverez aussi en pièce jointe à ce message.

Comme cela a été indiqué le 5 avril, il est souhaité que les Organisations syndicales fassent part de leurs commentaires d'ici au 20 avril prochain.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé qu'une séance de travail relative à vos revendications se tienne dès la fin des vacances de printemps. La date vous en sera communiquée dans les meilleurs délais.

Dans cette attente, et afin de nous permettre d'avancer sur d'autres points dans le cadre du dialogue social, l'ordre du jour de la séance de l'agenda social du vendredi 12 avril est le suivant :

- *poursuite du travail relatif au dossier mutuelle (mise à jour du plan d'actions),*
- *présentation de l'étude et des actions concernant le «plafond de verre».*

Le **Courrier du 10 avril 2013** de l'exécutif est dans le droit fil de ce que nous dénoncions dans **INFOS DERNIERES n° 543 du 8 avril 2013**.

Il est inutile de s'y attarder.

L'**UNSA** est prête à **négoier** sur le **temps de travail**, le **régime indemnitaire** et la **déprécarisation immédiatement**, sans attendre la fin des vacances de printemps.

Notons que l'**ordre du jour** arrêté pour la réunion «**Agenda social**» du **12 avril 2013** est vraiment **transparent**.

Pour lui donner un peu de consistance, l'**UNSA** propose de rajouter le point suivant : l'arrivée du printemps.

Plus sérieusement, sur le dossier **mutuelle**, l'**UNSA** attend maintenant du concret. C'est-à-dire les projets d'**appel d'offre** pour la **santé** et la **prévoyance**. Il n'y a aucun intérêt à discuter pendant une heure d'une mise à jour du plan d'actions. Si l'administration a pris du retard dans sa mise en œuvre, elle n'a qu'à nous transmettre par courriel un échéancier rectifié.

L'**étude** et les **actions** concernant le «**plafond de verre**» partent du constat que **très peu de femmes** occupent des postes de **cadre supérieur** à la CUS (Direction Générale : 0 / Directeurs : 1).

C'est un sujet qui passionne actuellement les foules des ATSEM, des agents d'entretien chargés du nettoyage des locaux, des travailleurs sociaux, des secrétaires,

Pour l'immense majorité des cadres féminins, une mesure est beaucoup plus attendue : l'harmonisation vers le haut du **régime indemnitaire**.

Car, ce sont essentiellement elles qui relèvent des filières «bénéficiant» des régimes indemnitaires les moins élevés.

De fait, les élus et l'administration veulent instaurer un «**ersatz**» de **dialogue social**.

Cela sera sans l'**UNSA** !